



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU VINGT-HUIT JUILLET
DEUX MILLE VINGT ET UN

Affaire 18-280721

Enveloppe contrainte et non contrainte du FISS 2018 à 2021
- Information sur les modalités de solde de la programmation dédiée aux volets « Tourisme et Développement Economique » et « Libre d'affectation

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **22 juillet 2021** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : 21

Absents : 04

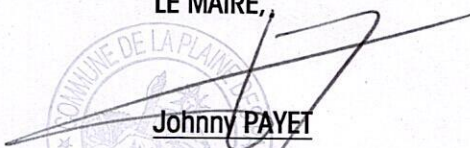
Procurations : 04

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,


Johnny PAYET

L'an deux mille vingt et un le VINGT-HUIT JUILLET à DIX-SEPT HEURE le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1^{ère} adjointe – Jean Yves FAUSTIN 2^{ème} adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3^{ème} adjointe – Joan DORO 4^{ème} adjoint – Gina DALLEAU 5^{ème} adjointe – Jean Claude DAMOUR 6^{ème} adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7^{ème} adjointe – François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Mickaël PAYET conseiller municipal – Elisabeth BAGNY conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Sophie ARZAL conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale

ABSENT(S) : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Jean-Yves VACHER conseiller municipal

PROCURATION(S) : Erick BOYER conseiller municipal à Johnny PAYET – Sandra GRONDIN conseillère municipale à Jean Claude DAMOUR – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale à François FRUTEAU de LACLOS – Sylvie LEGER conseillère municipale à Sophie ARZAL

Affaire 18-280721

Enveloppe contrainte et non contrainte du FISS 2018 à 2021 - Information sur les modalités de solde de la programmation dédiée aux volets « Tourisme et Développement Economique » et « Libre d'affectation »

Au titre du Fonds d'Investissement Intercommunal de Solidarité (FIIS) 2018-2021, il restait une enveloppe globale de 1 63 854 € non consommée, dont 44 564 € en libre affectation. Afin d'optimiser les finances de la Commune et de consommer la totalité des crédits disponibles, il a donc été proposé à la communauté d'agglomération CIREST les 8 opérations suivantes :

- Création d'une maison Sport/Santé
- Aménagement d'un local « AMAPéi »
- Acquisition de modulaires
- Aménagement d'un local économique pour mise à disposition éphémère
- Acquisition d'un panneau d'information dynamique
- Installation de signalétique interne et externe des bâtiments et des équipements communaux
- Réhabilitation d'un logement pour personnes isolées
- Acquisition de tentes pour le marché forain

Pour l'enveloppe « Tourisme et Développement Economique », les plans de financement des opérations sont les suivants :

Opérations	Coût HT	Subv FIIS (50%)	Part Communal (50%)
Création d'une maison Sport-Santé	15 000	7 500	7 500
Aménagement d'un local AMAPEI	50 000	25 000	25 000
Acquisition de modulaires	74 180	37 090	37 090
Aménagement d'un local économique éphémère	70 000	35 000	35 000
Acquisition d'un panneau d'information dynamique	29 400	14 700	14 700
Totaux	238 580	119 290	119 290

Pour l'enveloppe « Libre affectation », les plans de financement des opérations sont constitués comme suit :

Opérations	Coût HT	Subv FIIS (50%)	Part Communal (50%)
Signalétique interne et externe des bâtiments et équipements communaux	25 000	12 500	12 500
Rénovation d'un logement pour personnes isolées	20 000	10 000	10 000
Acquisition de tentes pour le marché forain	44 128	22 064	22 064
Totaux	89 128	44 564	44 564

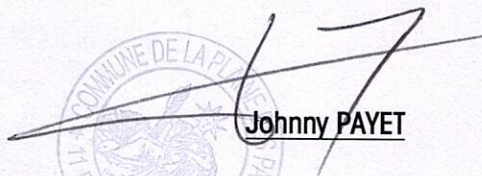
Le descriptif technique de chacune de ces opérations est repris en annexe du présent rapport d'information (annexe page Erreur ! Signet non défini.)


Le Conseil municipal, à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,
PREND ACTE de cette information

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,


Johnny PAYET



Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20210728-DCM18-2021-DE
Date de télétransmission : 09/08/2021
Date de réception préfecture : 09/08/2021

DESCRIPTIF DES OPERATIONS

1. Descriptif des opérations financées au titre de l'enveloppe « Tourisme et Développement Economique »

- Pour la création d'une maison Sport/Santé, l'intérêt est d'accueillir et d'orienter des personnes souhaitant reprendre, pratiquer ou développer une activité physique quel que soit l'âge. Les missions de la maison sport-santé sont : d'informer le public ; d'établir un programme sport-santé personnalisé ; d'orienter vers des intervenants disposant des compétences requises ; de proposer des activités physiques adaptées. Mais tous ne possèdent pas les mêmes outils pour remplir leur mission. Porté par le service des sports, il se matérialisera au travers de l'acquisition d'équipements adaptés pour favoriser la pratique sportive. L'obtention du label est en cours.
- Pour l'aménagement d'un local « AMAPéi », destiné à la vente directe en circuit court du producteur de fruits et légumes frais au consommateur. Sous l'égide d'une AMAPEI (Association qui a pour objectif de maintenir l'agriculture « Pei » et favorise le lien entre le producteur et le consommateur), des producteurs adhérents commercialisent leurs productions auprès de consommateurs également adhérents pour un panier hebdomadaires compris entre 15 et 20 euros. Cette démarche vise notamment à impulser des dynamiques de cohésion sociale sur le territoire et permet de sécuriser les ressources des agriculteurs.
- Pour l'acquisition de modulaires, le succès de notre marché forain s'appuie sur la présence d'agriculteurs historiques. La collectivité souhaite élargir cette offre à des professionnels de l'agro-alimentaire et des produits destinés aux touristes. Notre site de la « Pyramide » qui se situe à l'entrée du Village représente notre première vitrine touristique. Sa récente réhabilitation et l'installation de ce modulaire à des fins commerciales viendront dynamiser ce secteur qui connaît un engouement certain par le public. Cette opération de diversification à caractère économique et touristique permettra d'impulser des zones jusqu'à maintenant sous dotés en la matière. Pour l'école Claire Hénou, cet investissement vise à améliorer les conditions de travail et la santé des agents de nettoyage en leur attribuant un local dédié.
- Pour l'aménagement d'un local économique pour mise à disposition éphémère. Tiré du concept « Pop-Up store », l'objectif est de permettre à des commerces itinérants de souscrire un bail précaire de 1 jour à 1 mois, dans une maison propriété de la commune au Cœur de ville (Ancien local de la Police Municipale). Il s'agit d'une réponse aux demandes fréquentes de locaux ou de professionnels extérieurs pour des courtes durées, au-delà des espaces publics occupés dans le cadre des marchés forains. Cette installation permettra d'élargir les services proposés, d'évaluer des marchés et participera à l'animation du territoire. Cette tendance sociétale et économique contribuera à l'hospitalité de notre territoire.
- Pour l'acquisition d'un panneau d'information dynamique. Les dégradations imputables à la vétusté du panneau d'affichage actuel de messages textuels obligent la Collectivité à initier son remplacement. Ce nouveau dispositif d'affichage dynamique diffusera des informations générales sur la vie du territoire (Animations, programmation culturelle, principaux événements, informations institutionnelles). Un écran numérique doté de led

nouvelle génération qui s'inscrit totalement dans une démarche plus respectueuse de l'environnement par la Commune. Cet outil permettra d'interagir avec nos administrés, les touristes en leur fournissant du contenu informatif en temps réel sur un support attrayant.

2. Descriptif des opérations financées au titre de l'enveloppe « Libre affectation »

- Dans le cadre de la mise en place d'une charte graphique communale, en cohérence avec la charte graphique du Plan d'Interprétation de Valorisation Ecotouristique de La Plaine des Palmistes, la commune souhaite procéder à la mise en place d'une signalétique interne et externe d'ensemble sur ses bâtiments et équipements communaux. L'objectif est d'améliorer l'accessibilité visuelle des différents services et de faciliter le repérage par les usagers et les partenaires au sein des lieux et endroits publics.
- Au travers son centre communal d'action sociale, la commune loue des logements pour des personnes adultes isolées. Ces habitations de type T2 sont adaptées pour répondre aux spécificités sociales des résidents, aux profils spécifiques, demandant un accompagnement important. Dans le cadre de la mandature, la commune ambitionne de rénover progressivement l'ensemble des logements, à raison d'un par an, et les cinq logements d'ici 2026. L'action permettra de continuer à loger les personnes dans des conditions décentes en termes de confort thermique et d'hygiène.
- Conscient de l'intérêt de la présence du marché pour impulser l'animation communale, cet investissement profitera à la fois à nos administrés mais aussi attirera plus de visiteurs locaux et de touristes. Cette acquisition de tentes supplémentaires aura pour objectif de diversifier l'offre et ainsi participer pleinement à la promotion des filières de production et de transformation sur le bassin Est.